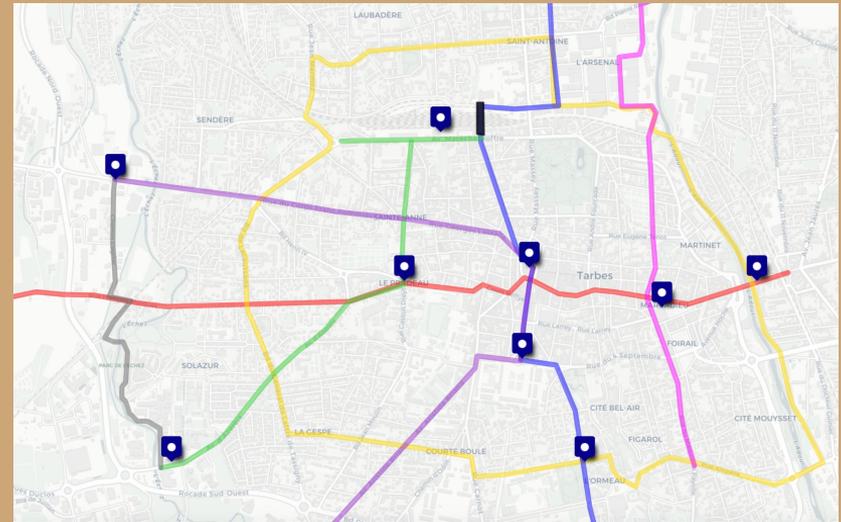


Voie grise

Nord - Sud
(limite ouest de Tarbes)

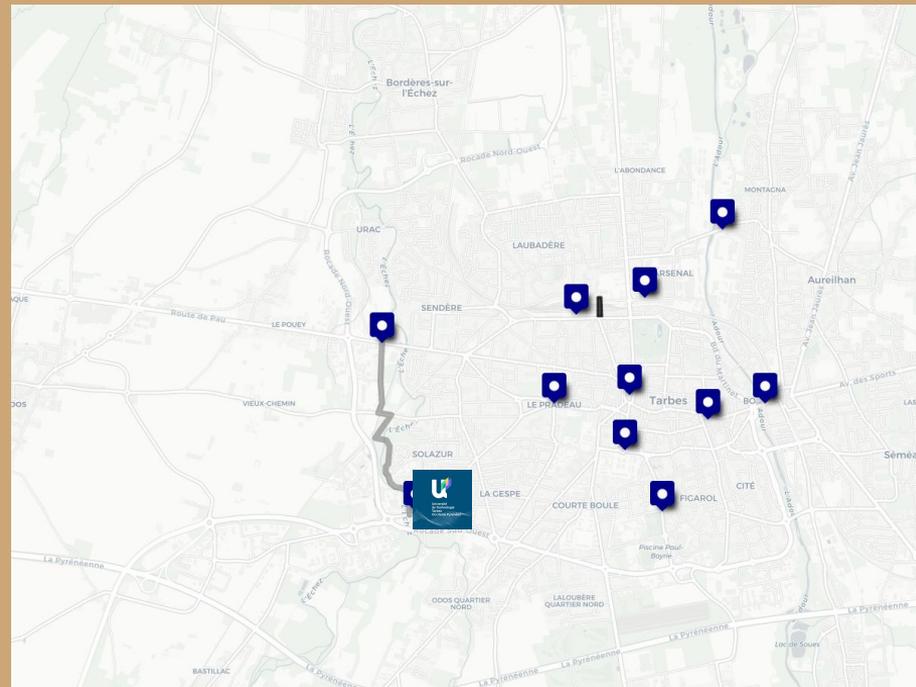


Voie grise

Nord - Sud

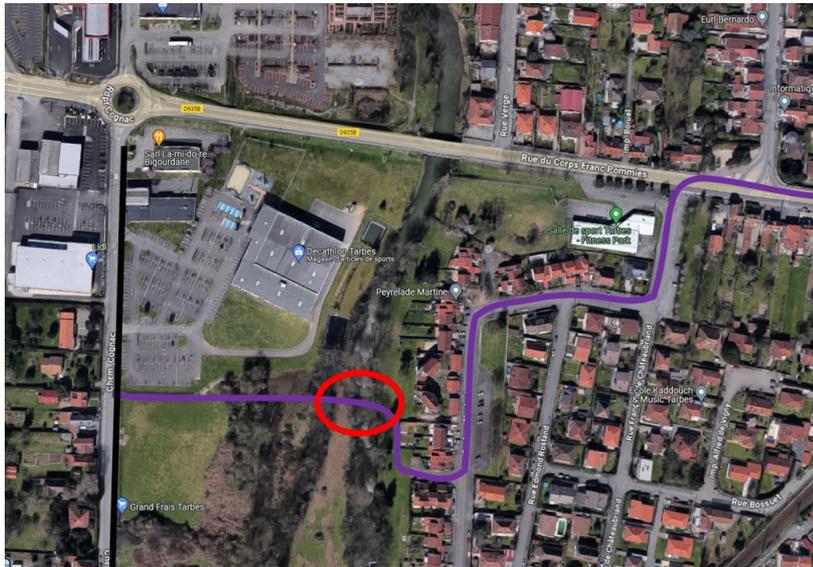
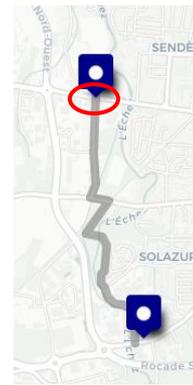
(limite ouest de Tarbes)

Zone d'activités Cognac - UTTOP



Voie grise - *Continuité avec la voie violette*

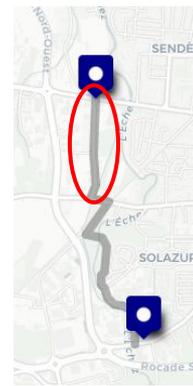
cf *voie violette* (ici voie grise en noir pour plus de lisibilité) : 2 propositions





Voie grise - *Chemin Cognac*

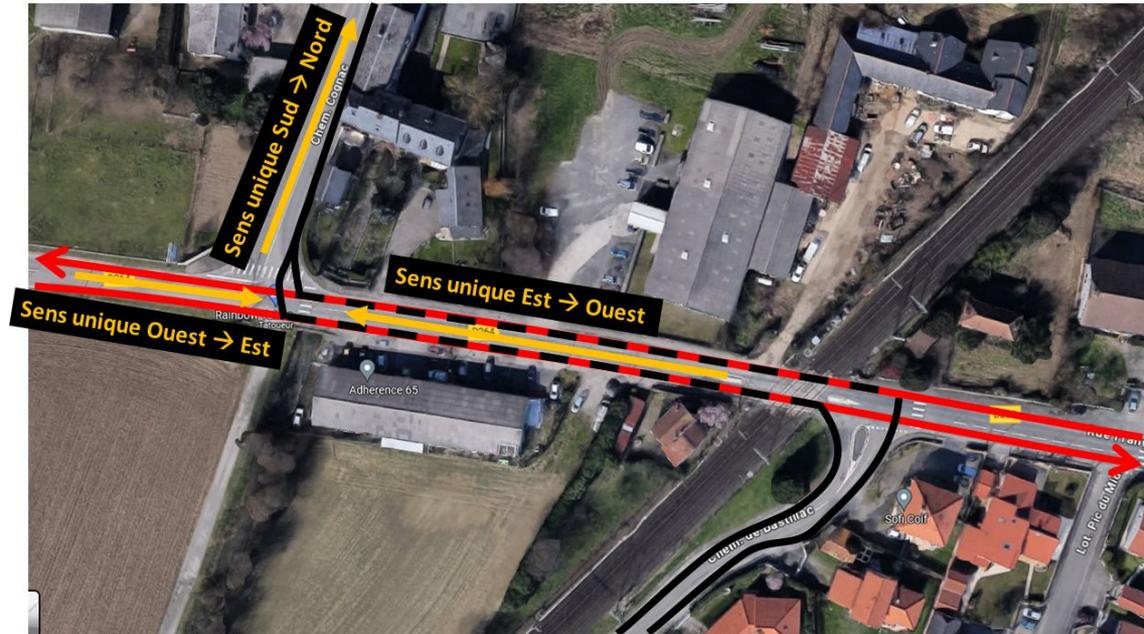
- Relie la zone Décathlon / Lidl / Grand Frais / Marie Blachère / Jardiland
- Actuellement parsemée de limitations à 30 et stationnement sur la chaussée très nombreux alors que chaque magasin propose sa zone de parking
- **Proposition** : Piste cyclable bidirectionnelle côté est (permettra une liaison avec la **voie violette**), suppression du stationnement sur la voirie, zone 30 avec ralentisseurs (certains existent déjà actuellement)





Voie grise - D264 - Voie ferrée

- Mise en sens uniques pour la traversée de la voie ferrée : cf proposition **voie rouge**



Voie grise - *Chemin de Bastillac*

- Rue avec des largeurs différentes au Nord et Sud
- Création d'une "piste cyclable" en 2022/2033 avec des plots en béton car "cette voie était souvent empruntée par les automobilistes dont certains avaient du mal à respecter la limitation"

MAIS : cette piste ne débute pas au début de la rue ! Côté nord : ni PC ni trottoir

LA NOUVELLE PISTE CYCLABLE DE BASTILLAC

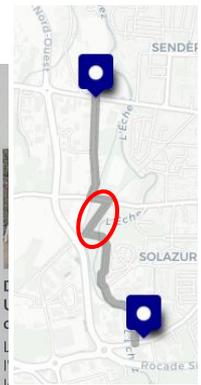


À l'occasion des réunions de quartiers et des échanges avec les Tarbais, de nombreux parents ont manifesté le souhait de voir une piste cyclable sur le chemin de Bastillac. C'est chose faite. La fin des travaux est prévue pour début 2023.

La plaine de jeux Valmy est un espace sportif incontournable avec plusieurs terrains de foot, des terrains de tennis couverts récemment rénovés... Elle est le théâtre de nombreuses compétitions locales et régionales. Sa situation à la frontière de Tarbes, à proximité de la sortie d'autoroute, la rend facile d'accès mais oblige les cyclistes à emprunter le chemin de Bastillac, long d'environ 1 km. Cette longue voie était souvent empruntée par les automobilistes dont certains avaient du mal à respecter la limitation, causant l'inquiétude légitime de nombreux parents de jeunes cyclistes.

La Ville a entendu leur demande de sécurisation des espaces. Comme le dit souvent le Maire Gérard Trémège : « chaque fois que c'est possible, quand la configuration et la largeur de la voirie nous le permettent, nous faisons une piste cyclable. » Deux fois 930 mètres de voies cyclistes réservées et la création d'une zone 30. Des plots bétons, qui seront reliés entre eux en début d'année 2023, permettent de séparer la piste de la route et sécurise les cyclistes.

Autre avantage, cet aménagement réduit la largeur de la chaussée et limite la vitesse des automobilistes à 30 km/h. Les travaux, qui prendront fin début 2023, sont estimés à 54 000 € TTC.





Voie grise - *Chemin de Bastillac*

MAIS : cette piste ne débute pas au début de la rue ! Côté nord : ni PC ni trottoir

Propositions : SOIT un élargissement de la rue afin de créer une piste cyclable ET un trottoir
(mais route à côté de la voie de chemin de fer)

SOIT un passage à sens unique de
cette partie du Chemin de Bastillac



Voie grise - Bastillac (sud)

- Ne fait pas partie du réseau structurant proposé par Vélorution Tarbes, mais soulève quelques questions :
 - Plots en béton suffisants ? \Rightarrow Souvent des voitures stationnées à cheval trottoir / PC car passent par les entrées de PC / intersections
 - Début et fin de piste dans un tournant / avant un giratoire important \Rightarrow dangereux



Voie grise - Accès au Parc de l'Echez

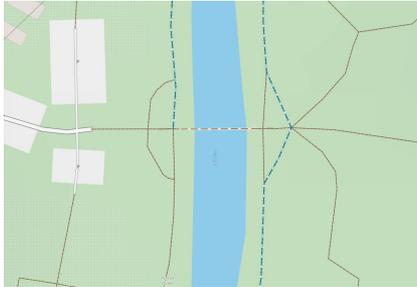
- Juste avant/après un tournant
- **Proposition** : plateau surélevé pour faire ralentir les automobilistes et garantir une bonne visibilité des cyclistes voulant traverser



Ex : Bois le Duc (NL)

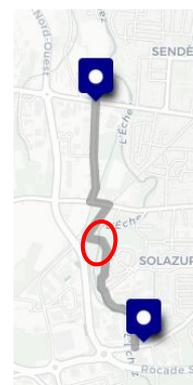
Voie grise - *Traversée de l'Echez*

- Passage par le Parc Raymond Erraçarret / parc de l'Echez
- Besoin de réaménager le pont déjà existant (escalier) et rampes avec bordures + en bois : glissant
- Pb du stabilisé lorsqu'il pleut



Voie grise - Parc de l'Echez

- Besoin d'autoriser ce parc aux cyclistes



Voie grise - Arrivée à l'UTTOP

- Traversée du lotissement Array Dou Sou en longeant le bâtiment



présence de 2 ralentisseurs violents non visibles



Voie grise - Arrivée à l'UTTOP

- Passage derrière un grillage le long de l'Echez : pose d'un muret ou d'un garde-corps pour éviter le risque de tomber dans l'Echez
- Elargissement + installation d'un revêtement roulant pour conforter la ligne de désir existante



Ou amélioration du passage à travers le lotissement pour arriver à Montségur





Voie grise - *Résumé*

- Courte voie, facile à mettre en place de par la largeur des rues + passage par le parc de l'Échez
- Utile pour les étudiants qui voudraient aller dans la zone Cognac pour des courses (repas du midi)
- Utile pour relier les voies violette, rouge et verte.

